



Quels moyens de pressions pour imposer qu'en gare Montparnasse des panneaux interdiction de fumer soient plus visibles ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 6 avril 2016

Usager de la gare Montparnasse, je suis confronté à chacun de mes passages aux fumeurs insensibles aux panneaux d'interdiction. Ceux-ci sont d'ailleurs assez peu visibles (pour qui ne veut pas les voir surtout) et disparaissent après quelques mètres au-delà du hall. Et quand il s'agit d'une rame double, cela fait plusieurs centaines de mètres.

Quels moyens de pression existent pour que soient apposés des panneaux de taille respectable (à Cologne, il fait 6X8, et il y en a un seul que tout le monde voit) tout le long des quais et que l'annonce verbale interdite de fumer sur toute la longueur des voies soit diffusée de façon plus régulière ?

Évidemment, aucun employé SNCF ne se sent chargé de faire respecter l'interdiction, quand ce ne sont pas les agents de contrôle eux-mêmes qui fument sur les quais, avec les policiers !

Réponse :

Vous pouvez formuler votre requête auprès des associations nationales agréées de consommateurs signataires de [la Convention - médiation et relation client avec la SNCF](#). Ces associations sont chargées de faire entendre les exigences des voyageurs au sens le plus large défini par la SNCF.

Il reste aussi possible d'écrire [au service gares et connexions](#) de la gare Montparnasse.

C'est, en tout état de cause, à chaque voyageur de faire avancer cette sensibilisation, notamment en [grossissant les rangs des associations comme DNF](#) qui luttent pour le respect de l'interdiction de fumer dans les gares.